

États financiers

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

31 mars 2018



**Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan**

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Table des matières

31 mars 2018

Renseignements généraux	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3

États financiers

État combiné des résultats et de l'excédent accumulé	4
État combiné de la situation financière	5
État combiné de la variation des actifs financiers nets	6
État combiné de l'évolution de la situation financière	7
Notes afférentes aux états financiers	8-26

Annexe A

Tableau de la rémunération et des indemnités de déplacement - non audité (Chefs et conseillers)

Informations financières - non audités

Graphique 1 et 2

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

31 MARS 2018

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
(Membres de Katakuhimatsheta en fonction au 31 mars 2018)Chef

- ↳ Moar, Clifford

Conseillers

- ↳ Bossum, Stacy
- ↳ Courtois, Patrick
- ↳ Germain, Jonathan
- ↳ Germain, Stéphane
- ↳ Launière, Élizabeth
- ↳ Verreault, Charles-Édouard

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1180, boulevard Sacré-Cœur
Saint-Félicien QC G8K 0B5
Canada

Tél. : 418-679-4711
Téléc. : 418-679-8723
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan,

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2018, l'état combiné des résultats et de l'excédent accumulé, l'état combiné de la variation des actifs financiers nets et l'état combiné de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers combinés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers combinés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de l'excédent accumulé, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 26, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de financement de l'exercice.

Désirée S.E.W.C.R.L./s.n.e.

Le 27 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562



PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

État combiné des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2018

2017

	Budget	Réel	Réel
<u>REVENUS</u> (note 30)	56 990 760 \$	58 356 751 \$	59 880 516 \$
<u>DÉPENSES</u> (note 29 et 30)	54 479 660	55 257 041	52 907 804
<u>Excédent de l'exercice avant autres produits</u>	<u>2 511 100</u>	3 099 710	<u>6 972 712</u>
<u>Autres produits</u>			
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux (note 8)	-	5 003 397	5 502 542
<u>Excédent de l'exercice</u>	<u>2 511 100 \$</u>	8 103 107 \$	<u>12 475 254 \$</u>
<u>Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi</u>		90 654 688	78 282 221
<u>Redressement aux exercices antérieurs (note 3)</u>		(179 735)	<u>(102 787)</u>
<u>Excédent accumulé au début de l'exercice - Redressé</u>		90 474 953	78 179 434
<u>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</u>		98 578 060 \$	<u>90 654 688 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

État combiné de la situation financière

Au 31 mars 2018

2018

2017

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	1 150 395	\$	2 046 541	\$
ENCAISSES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS (note 4)				
Réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95)	462 974		551 467	
Fonds de bande	6 623 211		6 473 318	
Placements (note 5)	16 979 493		16 704 691	
Contributions et subventions à recevoir (note 6)	12 174 727		10 015 615	
Autres montants à recevoir (note 7)	372 088		425 464	
Participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux (note 8)	80 858 563		69 805 903	
Avances à des sociétés (note 9)	6 961 898		7 099 260	
Débentures (note 10)	1 076 814		1 055 700	
Placement - entente Mashteuiasth 2001, au coût (note 11)	5 245 632		5 245 632	
Effet à recevoir - S.A.A. (note 12)	511 269		609 720	
Prêts à recevoir - programmes d'habitation	2 471 988		2 388 648	
	134 889 052		122 421 959	

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer (note 14)	6 045 813	9 368 147
Revenus différés	2 042 301	1 008 550
Réserve immobilisations	1 719 590	1 264 148
Revenus différés - programmes d'habitation	2 471 988	2 388 648
Dette à long terme - Habitation (Art. 95) (note 17)	1 283 838	1 348 584
Dette à long terme (note 18)	61 660 541	53 338 927
Réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95) (note 19)	462 974	551 467
Réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules - Programme santé	114 988	117 418
	75 802 033	69 385 889

ACTIFS FINANCIERS NETS**59 087 019**

53 036 070

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 20)	37 853 630	36 169 569
Immobilisations corporelles - Habitation (Art. 95) (note 21)	1 283 838	1 348 584
Charges payées d'avance	353 573	100 465
	39 491 041	37 618 618
SOLDE DES FONDS	98 578 060	\$ 90 654 688 \$

ENGAGEMENTS, PASSIFS ÉVENTUELS ET CAUTIONNEMENTS (notes 22, 23 et 24)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

APPROUVÉ AU NOM DE LA BANDE:

27	juin	2018
Jour	Mois	Année


CHEF


DIRECTEUR GÉNÉRAL



État combiné de la variation des actifs financiers nets

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2018

2017

Excédent de l'exercice	8 103 107	\$	12 475 254	\$
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 302 448)		(3 552 366)	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 683 133		1 689 381	
	(1 619 315)		(1 862 985)	
Variation des charges payées d'avance	(253 108)		6 386	
Variation des actifs financiers nets	6 230 684		10 618 655	
Actifs financiers nets au début de l'exercice déjà établis	53 036 070		42 520 202	
Redressements aux exercices antérieurs (note 3)	(179 735)		(102 787)	
Actifs financiers nets redressés au début de l'exercice	52 856 335		42 417 415	
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	59 087 019	\$	53 036 070	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

**État combiné de l'évolution de la situation financière**

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2018

2017

Activités de fonctionnement

Excédent de l'exercice	8 103 107	\$ 12 475 254	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie			
Quote-part non distribuée des bénéfices nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux	(5 003 397)	(5 502 542)	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 683 133	1 689 381	
Variation de la réserve immobilisations	455 442	19 297	
Variation de la réserve de remplacement et de fonctionnement - Habitation (Art. 95)	(88 493)	4 094	
Variation de la réserve de remplacement des biens mobiliers et des véhicules -			
Programme santé	(2 430)	(7 082)	
Redressements aux exercices antérieurs (note 3)	(179 735)	(102 787)	
	4 967 627	8 575 615	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
Contributions et subventions à recevoir	(2 159 112)	(4 744 507)	
Autres montants à recevoir	53 376	78 252	
Charges payées d'avance	(253 108)	6 386	
Créditeurs et charges à payer	(3 322 334)	3 889 695	
Revenus différés	1 033 751	382 443	
Revenus différés - programmes d'habitation	83 340	(11 462)	
	(4 564 087)	(399 193)	

Activités d'investissement en immobilisations corporelles

Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 302 448)	(3 552 366)
---	--------------------	-------------

Activités d'investissement

Variation des encaisses assujetties à des restrictions	(61 400)	(131 486)
Variation des placements	(274 802)	(9 162 510)
Variation des participations dans des entreprises commerciales et des partenariats commerciaux	(6 049 264)	(21 537 647)
Variation des avances à des sociétés	137 362	(7 069 800)
Variation des débentures	(21 114)	(20 700)
Variation de l'effet à recevoir du S.A.A.	98 451	94 340
Variation des prêts à recevoir - programmes d'habitation	(83 340)	11 461
	(6 254 107)	(37 816 342)

Activités de financement

Remboursement de la dette à long terme	(1 804 917)	(3 074 217)
Émission de la dette à long terme	10 061 785	32 470 103
	8 256 868	29 395 886

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(896 146)	(3 796 398)
Encaisse au début	2 046 541	5 842 939
Encaisse à la fin	1 150 395	\$ 2 046 541

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

**Notes afférentes aux états financiers****Pour l'exercice clos le 31 mars 2018**

1. STATUT ET ACTIVITÉS

La mission de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'affirmer, de défendre, de promouvoir et de préserver les droits ancestraux y compris le titre ilnu, la langue et la culture ainsi que les intérêts et les aspirations des Pekuakamiulnuatsh; d'offrir des programmes et des services de qualité accessibles, tout en s'assurant de leur amélioration continue afin de répondre aux besoins des Pekuakamiulnuatsh; d'agir à titre de bon gouvernement, d'assurer l'ordre et de favoriser l'unité et la solidarité des Pekuakamiulnuatsh.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers combinés ont été préparés par les représentants autorisés de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières du ministère des Services aux Autochtones du Canada en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes:

ENTITÉ COMPTABLE

L'entité comptable de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Toutes les entités soumises au contrôle de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers combinés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation:

- Jeux Piekuakami Metueun inc.
- Société en commandite Minashtuk
- Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C.
- Fonds de garantie de prêts Mashteuiatsh S.E.C.
- Gestion de l'énergie communautaire S.A.
- Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean
- Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.
- Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.
- Gestion PEK inc.
- Groupe PEK S.E.C.
- Développement Tshikanakun inc.
- Développement PEK
- 9340-4606 Québec inc.
- Namunashu Société en commandite

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements dont l'échéance est fixée à trois mois ou moins à l'acquisition.

PLACEMENTS

Ces placements sont comptabilisés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur.

**Notes afférentes aux états financiers****Pour l'exercice clos le 31 mars 2018****2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)****PRÊTS À RECEVOIR ET REVENUS DIFFÉRÉS - programmes d'habitation**

Les revenus différés sont inscrits en contrepartie des prêts à recevoir afin de comptabiliser sur base d'exercice les encaissements relatifs aux programmes d'habitation. Les encaissements annuels servent à la création d'un fonds d'investissement comptabilisé au solde du Fonds.

RÉSERVE DE REMPLACEMENT - HABITATION (Art. 95)

Une réserve de remplacement est constituée afin de pourvoir aux réparations majeures qui devront être faites au cours des années futures. Le compte de la réserve est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent. Les produits et les charges d'intérêts sont imputables à la réserve. L'utilisation de la réserve de remplacement au cours de l'exercice est comptabilisée en diminution de cette réserve et n'affecte pas les résultats de l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations acquises avant le 31 mars 2001 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors d'une réunion régulière du conseil des élus en conformité avec les règles établies par le ministère des Services aux Autochtones du Canada. Les actifs incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers combinés.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 2001 sont comptabilisées au coût et amorties selon leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

	<u>Durée</u>
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtisses	15 à 40 ans
Matériel roulant	5 et 15 ans
Outilage, équipement et ameublement	5 ans
Équipement informatique	4 ans

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENT - HABITATION (Art. 95)

Les immobilisations acquises dans le cadre du programme habitation (Art. 95) sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins les subventions reçues applicables aux immobilisations. La SCHL permet l'amortissement au titre des bâtisses, achetées au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un taux égal à la réduction annuelle du capital du prêt. Aucun amortissement n'est imputé à d'autres éléments d'actif immobilisé; toutefois, une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actif.

RÉDUCTION DE VALEUR

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET REVENUS DIFFÉRÉS

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET REVENUS DIFFÉRÉS (suite)

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvés par la S.C.H.L. pour les conventions de l'art. 95. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'elle conclut avec ses locataires à titre de contrats

RÉSERVE IMMOBILISATIONS

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a adopté comme politique comptable de comptabiliser des réserves d'immobilisations, lorsqu'un projet de nature capitale n'est pas terminé. Cette méthode est sujette à l'approbation du ministère des Services aux Autochtones du Canada et de Santé Canada, lors de l'analyse des états financiers combinés.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices autochtones incluant le Régime de rente de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par le ministère des Services aux Autochtones du Canada, la part employeur concernant le régime de retraite versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utiles des actifs à long terme, les avantages sociaux futurs dans le cadre des régimes de retraite à prestations déterminées et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

3. REDRESSEMENTS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Certains redressements ont eu lieu au cours de l'exercice. L'effet de ces redressements a été d'augmenter la réserve de fonctionnement (Art. 95) de 6 723 \$ et d'augmenter la réserve de remplacement de 173 012 \$, ayant comme impact final de diminuer le solde des fonds de 179 735 \$.

4. ENCAISSES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

Réserve de remplacement - Programmes pré 1997 et post 1996

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel doit être porté au crédit de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL.

Réserve de fonctionnement - Programme post 1996

L'accord conclu avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que tout surplus annuel de fonctionnement peut être mis de côté dans une réserve de fonctionnement, en prévision de déficits futurs. Les fonds de cette réserve doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre.

À la fin de l'exercice, les réserves de remplacement et de fonctionnement comprenaient les éléments suivants:

	2018	2017
Encaisses assujetties - Réserve de remplacement	349 988 \$	446 929 \$
Encaisses assujetties - Réserve de fonctionnement	112 986	104 538
	462 974 \$	551 467 \$

Les Fonds de bande proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. Leur gestion est principalement régie par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*. Les encaisses assujetties à des restrictions comprennent les éléments suivants:

	31 mars 2017	Ajouts 2018	Retraits 2018	31 mars 2018
Revenus	4 571 755 \$	147 368 \$	-	4 719 123 \$
Capitaux	1 901 563	2 525	-	1 904 088
	6 473 318 \$	149 893 \$	-	6 623 211 \$

5. PLACEMENTS

	2018	2017
Dépôts à terme, au coût, taux d'intérêts variant de 1,28 % à 1,86 %, échéant de août 2018 à août 2019	7 760 588 \$	7 642 454 \$
Valeurs mobilières Desjardins - Obligations, au coût, taux variés (juste valeur de 9 073 404 \$; 9 041 273 \$ en 2017)	9 218 905	9 062 237
	16 979 493 \$	16 704 691 \$

**Notes afférentes aux états financiers**
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018**6. CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS À RECEVOIR**

	2018	2017
<i>Gouvernement fédéral</i>		
Ministère des Services aux Autochtones du Canada	3 331 299	\$ 2 120 014
Santé Canada	-	93 973
Société canadienne d'hypothèques et de logement	401 652	310 214
Commission santé services sociaux Premières Nations du Québec et du Labrador	42 583	24 172
Conseil en Éducation des Premières Nations	243 456	218 248
<i>Gouvernement provincial</i>		
Gouvernement du Québec et Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	125 915	125 832
Secrétariat aux affaires Autochtones	1 880 000	865 000
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	-	184 145
Ministère de la Sécurité publique du Québec	50 000	-
Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec	59 696	14 467
<i>Autres organismes</i>		
Produits Forestiers Résolu Canada inc.	4 431 134	4 838 570
Regroupement Petapan	65 380	162 112
Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	449 835	473 946
Autres	1 093 777	584 922
	12 174 727	\$ 10 015 615

7. AUTRES MONTANTS À RECEVOIR

	2018	2017
Loyers à recevoir *	474 148	\$ 498 184
Comptes Clients	423 368	\$ 415 922
Prêts	164 063	164 663
	1 061 579	1 078 769
Provision mauvaises créances	(696 686)	(653 305)
	364 893	\$ 425 464

* De ce montant, 85 216 \$ est attribuable aux loyers à recevoir des conventions d'habitation 300 à 331 (Pré 1997) et 63 416 \$ aux conventions 332 à 338 (Post 1996).



Pekuakamiulnuatsh
Takuhiikan

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

8. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les informations financières abrégées des entreprises commerciales, comme indiqué à la note 2:

	2018				
	Jeux Piekukami Metueun inc.	Société en commandite Minashtuk	Développement Piekukami Ilnuatsh S.E.C	Fonds de garantie de prêts Mashteuatsh S.E.C.	Total reporté
<u>Pourcentage de participation</u>	<u>100%</u>	<u>100%</u>	<u>100%</u>	<u>70%</u>	
Liquidités	89 556	\$ 3 443 430	\$ 169 651	\$ 1 011 629	\$ 4 714 266
Débiteurs	-	410 983	656 520	22 302	1 089 805
Stocks	6 457	162 871	-	-	169 328
Immobilisations corporelles	-	18 072 612	541 248	3 516	18 617 376
Autres actifs	1 073	5 367 486	210 756	4 427 110	10 006 425
	97 086	27 457 382	1 578 175	5 464 557	34 597 200
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-
Créditeurs	1 618	2 142 205	570 343	340 007	3 054 173
Dette à long terme	-	13 071 688	-	-	13 071 688
Autres passifs	-	-	431 962	-	431 962
	1 618	15 213 893	1 002 305	340 007	16 557 823
Participation actionnaires non apparentés	-	-	-	1 547 820	1 547 820
Capitaux propres	95 468	12 243 489	575 870	3 576 730	16 491 557
	97 086	27 457 382	1 578 175	5 464 557	34 597 200
Revenus	90 758	4 256 437	4 899 506	168 138	9 414 839
Charges	86 872	1 643 463	4 899 506	61 375	6 691 216
Service de la dette	-	515 945	-	-	515 945
Total des charges	86 872	2 159 408	4 899 506	61 375	7 207 161
Bénéfice net (perte)	3 886	2 097 029	-	106 763	2 207 678
Quote-part des actionnaires non apparentés	-	-	-	32 029	32 029
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	3 886	\$ 2 097 029	\$ -	\$ 74 734	\$ 2 175 649



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

8. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET DES PARTENARIATS COMMERCIAUX (suite)

2018

	Total reporté	Gestion de l'énergie communautaire S.A.	Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean	Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.	Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.	Total reporté
Pourcentage de participation		33,33%	33,33%	45%	45%	
Liquidités	4 648 065	\$ 1 017	\$ 327 287	\$ 2 733 716	\$ 5 881 506	\$ 13 591 591
Débiteurs	897 301	837	12 248	798 861	456 674	2 165 921
Stocks	169 328	-	-	-	-	169 328
Immobilisations corporelles	18 660 066	-	-	50 217 641	66 820 467	135 698 174
Autres actifs	10 017 370	2	-	255 513	189 099	10 461 984
	34 392 130	1 856	339 535	54 005 731	73 347 746	162 086 998
Emprunt/découvert bancaire	-	-	-	-	-	-
Créditeurs	2 909 387	-	7 530	1 142 486	295 304	4 354 707
Dette à long terme	13 071 688	-	-	-	-	13 071 688
Autres passifs	371 678	7 286	-	159 202	591 221	1 129 387
	16 352 753	7 286	7 530	1 301 688	886 525	18 555 782
Participation actionnaires non apparentés	1 547 820	(3 620)	221 337	28 987 225	39 853 672	70 606 433
Capitaux propres	16 491 557	(1 810)	110 668	23 716 818	32 607 549	72 924 783
	34 392 130	1 856	339 535	54 005 731	73 347 746	162 086 998
Revenus	4 515 333	679	5 609	8 078 389	1 531 891	14 131 901
Charges	1 791 710	1 219	141 118	2 456 681	1 043 575	5 434 303
Service de la dette	515 945	-	-	-	-	515 945
Total des charges	2 307 655	1 219	141 118	2 456 681	1 043 575	5 950 248
Bénéfice net (perte)	2 207 678	(540)	(135 509)	5 621 708	488 316	8 181 653
Quote-part des actionnaires non apparentés	32 029	(360)	(90 339)	3 091 939	268 574	3 301 843
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	2 175 649	\$ (180)	\$ (45 170)	\$ 2 529 769	\$ 219 742	\$ 4 879 810



PEKUAKAMIULNUATSH
TAKUHIKAN

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

8. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET DES PARTENARIATS COMMERCIAUX (suite)

Pourcentage de participation	2018										
	Total reporté	Gestion PEK inc.		Groupe PEK S.E.C.		Développement Tshikanakun inc.		Développement PEK		Total reporté	
		100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%		
Liquidités	13 591 591	\$	14	\$	128 576	\$	90 782	\$	9 901	\$	13 820 864
Débiteurs	2 165 921		-		24 736		312 616		5 773		2 509 046
Stocks	169 328		-								169 328
Immobilisations corporelles	135 698 174		-		5 576		9 395		450		135 713 595
Autres actifs	10 461 984		100		1 985		-		-		10 464 069
	162 086 998		114		160 873		412 793		16 124		162 676 902
Emprunt/découvert bancaire	-		-		-		-		10 000		10 000
Créditeurs	4 354 707		2 148		92 533		164 298		-		4 613 686
Dette à long terme	13 071 688		-		-		-		-		13 071 688
Autres passifs	1 129 387		-		22 408		200 000		29 366		1 381 161
	18 555 782		2 148		114 941		364 298		39 366		19 076 535
Participation actionnaires non apparentés	70 606 433		-		100		-		-		70 606 533
Capitaux propres	72 924 783		(2 034)		45 832		48 495		(23 242)		72 993 834
	162 086 998		114		160 873		412 793		16 124		162 676 902
Revenus	14 131 901		-		1 036 209		2 812 224		1 739		17 982 073
Charges	5 434 303		790		1 229 493		2 819 594		24 981		9 509 161
Service de la dette	515 945		-		-		-		-		515 945
Total des charges	5 950 248		790		1 229 493		2 819 594		24 981		10 025 106
Bénéfice net (perte)	8 181 653		(790)		(193 284)		(7 370)		(23 242)		7 956 967
Quote-part des actionnaires non apparentés	3 301 843		-		-		-		-		3 301 843
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	4 879 810	\$	(790)	\$	(193 284)	\$	(7 370)	\$	(23 242)	\$	4 655 124



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

8. PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET DES PARTENARIATS COMMERCIAUX (suite)

Pourcentage de participation	2018			2017		
	Total reporté	9340-4606 Québec inc.		Namunashu Société en commandite	Total	Total
		50%	50%			
Liquidités	13 820 864	\$ -	\$ 2 887 625	\$ 16 708 489	\$ 18 009 455	\$
Débiteurs	2 509 046	-	274 844	2 783 890	4 260 438	
Stocks	169 328	-	9 493	178 821	177 576	
Immobilisations corporelles	135 713 595	-	39 230 736	174 944 331	159 931 511	
Autres actifs	10 464 069	100	2 396 304	12 860 473	9 262 294	
	162 676 902	100	44 799 002	207 476 004	191 641 274	
Emprunt/découvert bancaire	10 000	-	144 208	154 208	-	
Créditeurs	4 613 686		28	4 613 714	5 520 155	
Dette à long terme	13 071 688	-	28 636 948	41 708 636	45 229 954	
Autres passifs	1 381 161	-	288 460	1 669 621	3 548 433	
	19 076 535	-	29 069 644	48 146 179	54 298 542	
Participation actionnaires non apparentés	70 606 533	50	7 864 679	78 471 262	67 536 829	
Capitaux propres	72 993 834	50	7 864 679	80 858 563	69 805 903	
	162 676 902	100	44 799 002	207 476 004	191 641 274	
Revenus	17 982 073	-	5 069 539	23 051 612	29 627 197	
Charges	9 509 161		3 196 970	12 706 131	18 616 781	
Service de la dette	515 945	-	1 176 023	1 691 968	1 187 047	
Total des charges	10 025 106	-	4 372 993	14 398 099	19 803 828	
Bénéfice net (perte)	7 956 967	-	696 546	8 653 513	9 823 369	
Quote-part des actionnaires non apparentés	3 301 843	-	348 273	3 650 116	4 320 827	
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes)	4 655 124	\$ -	\$ 348 273	\$ 5 003 397	\$ 5 502 542	\$



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

9. AVANCES À DES SOCIÉTÉS

	2018	2017
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit, 3,41 %, recouvrable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)	6 582 438	\$ 6 750 000
9349-3104 Québec inc. (Forêt-Bleuet), sans intérêts ni modalités de recouvrement	29 460	29 460
<u>Biochar Boréalis, sans intérêts ni modalités de recouvrement</u>	350 000	319 800
	6 961 898	\$ 7 099 260

10. DÉBENTURES

	2018	2017
Débentures convertibles en actions de catégorie A à la demande du détenteur, d'un montant original de 1 000 000 \$, plus les intérêts courus, 2 %, encaissables à l'échéance, échéant en juillet 2019	1 076 814	\$ 1 055 700

11. PLACEMENT ENTENTE MASHTUIASTH 2001

Au cours de l'exercice 2001, Pekuakamiulnuatsh Takuhiikan a signé une entente avec Hydro-Québec dans laquelle Pekuakamiulnuatsh Takuhiikan a investi un montant de 5 245 632 \$, équivalent à 7,3 % du coût du projet Manouane. Ce placement engendre un rendement équivalent à un pourcentage des revenus générés par ce projet moins les frais de turbinage et d'exploitation. Cette entente est d'une durée de 50 ans avec une possibilité d'option de renouvellement de 49 ans moyennant un préavis de 12 mois signifié avant l'échéance initiale. La date d'échéance initiale est en juin 2051. Selon les modalités de l'accord, le conseil a l'option de mettre fin en tout temps au partenariat en donnant un préavis d'au moins 12 mois. Dans ce cas, Hydro-Québec, devra remettre au conseil un montant égal au montant investi.

12. EFFET À RECEVOIR - S.A.A.

	2018	2017
Effet à recevoir, 5,4 %, recouvrable par versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022	511 269	\$ 609 720

13. EMPRUNTS BANCAIRES ET LETTRES DE GARANTIE COMMERCIALES

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel, est garanti par des dépôts à terme. Le montant autorisé est de 4 000 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Un autre emprunt bancaire, au taux préférentiel ne fait l'objet d'aucune garantie. Le montant autorisé est de 200 000 \$ et est renouvelable annuellement.

Les lettres de garantie commerciale, au taux préférentiel plus 2,70 % et au taux préférentiel plus 3,70 % respectivement, sont garanties par des dépôts à terme. Les montants autorisés sont de 350 000 \$ et 1 715 000 \$ respectivement et sont renouvelables annuellement.



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	4 996 346	\$ 8 259 834
Obligations relatives aux avantages du personnel	1 049 467	\$ 1 108 313
	6 045 813	\$ 9 368 147

15. UTILISATION DU SOLDE DU FONDS - PROGRAMME SANTÉ

Au 31 mars 2018, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan n'avait pas de solde disponible du fonds - Programme Santé. L'utilisation du solde du fonds - Programme santé cumulé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2018 d'un montant de 123 927 \$ se détaille de la façon suivante :

Accompagnement professionnel	10 000	\$
Développement du système informatique et soutien technique	20 297	
Soutien aux activités - Santé des aînés	40 000	
Soutien aux activités - Santé des jeunes et des familles	53 630	
	123 927	\$

16. REVENUS ET DÉPENSES ART. 95

	(PRÉ 1997)	(POST 1996)			Total
	Conventions 300	Conventions	Total		Total
	à 331	332 à 338			
	2018	2018	2018		2017
Revenus	396 600	\$ 210 372	\$ * 606 972	\$ 724 384	\$
Dépenses	475 969	199 353	675 322	857 695	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(79 369)	\$ 11 019	\$ (68 350)	\$ (133 311)	\$

* Les revenus des conventions 332 à 338 (POST 1996) d'un montant total de 210 372 \$ incluent les loyers des occupants soumis à une vérification du revenu pour un montant de 118 531 \$



PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

17. DETTE A LONG TERME - HABITATION (Art. 95)

No de projet	No de dossier SCHL	Prêteur	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Date de renouvellement	Durée d'amortissement		2018	2017
						initial	Mensualité		
Programmes pré-1997									
010	07-867-617	Desjardins	échue	échue	échue	échue	échue	-	\$ 31 435 \$
003	07-867-617	Desjardins	3,04%	06-2018	06-2018	25 ans	1 233	2 456	16 938
023	07-867-617	Desjardins	échue	échue	échue	échue	échue	-	9 862
024	07-867-617	Desjardins	échue	échue	échue	échue	échue	-	37 486
027	07-867-617	Desjardins	4,39%	04-2019	04-2019	25 ans	2 889	31 036	75 558
028	07-867-617	Desjardins	3,00%	05-2018	05-2018	23 ans	1 729	1 725	22 094
030	07-867-617	Desjardins	1,30%	05-2022	05-2022	25 ans	1 207	57 594	71 009
031	07-867-617	Desjardins	3,55%	10-2023	10-2020	25 ans	1 178	70 595	82 027
Programmes post-1996									
001	19-072-529	SCHL	1,04%	07-2025	10-2020	25 ans	1 079	90 427	102 374
002	19-072-529	SCHL	1,14%	05-2026	06-2021	25 ans	1 078	99 843	111 569
003	19-072-529	SCHL	1,14%	05-2028	06-2021	22 ans	724	82 774	90 478
004	19-072-529	SCHL	1,97%	10-2030	12-2022	23 ans	2 149	285 713	306 101
005	19-072-529	SCHL	1,23%	05-2040	05-2020	25 ans	394	91 423	95 006
006	19-072-529	SCHL	1,23%	05-2037	05-2020	22 ans	1 389	283 541	296 647
007	19-072-529	SCHL	2,39%	02-2033	02-2023	15 ans	1 246	186 711	-
								1 283 838	\$ 1 348 584 \$

Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

17. DETTE A LONG TERME - HABITATION (Art. 95) (suite)

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2019	140 417	\$
2020	107 029	\$
2021	108 895	\$
2022	110 802	\$
2023	93 663	\$

18. DETTE À LONG TERME

2018

2017

Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant original de 23 469 840 \$ et d'un montant total de 1 400 217 \$ en intérêts capitalisés au solde de la dette, 4 %, remboursable par des versements mensuels de 98 458 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en septembre 2035 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Ouiatchouan S.E.C.)

20 577 614 \$ 21 759 104 \$

Emprunt auprès d'Investissement Québec, d'un montant autorisé de 33 800 000 \$, dont un montant de 26 020 000 \$ en capital a été déboursé et un montant total de 1 386 783 \$ en intérêts a été capitalisé au solde de la dette au 31 mars 2018, au taux des obligations du Québec plus 0,6 %, moratoire de paiement de capital et intérêts jusqu'en juin 2018, remboursable par 240 versements mensuels égaux, capital seulement plus intérêts, échéant en juin 2038 (garanti par un investissement dans le projet Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C.)

27 406 783 17 470 103

Emprunt auprès de l'Administration financière des Premières Nations, d'un montant original de 13 355 000 \$, 3,41 %, remboursable par versements mensuels de 47 531 \$, capital seulement plus intérêts, échéant en décembre 2039 (garanti par un investissement dans le projet Namunashu Société en commandite)

13 164 875 13 500 000

Emprunt auprès de Desjardins, d'un montant original de 1 000 000 \$, 5,4 %, remboursable par des versements semestriels de 64 838 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2022 (garanti par une contribution du S.A.A. pour le site de transmission culturel Ilnu)

511 269 609 720

61 660 541 \$ 53 338 927 \$

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2019	3 614 783	\$
2020	4 109 978	\$
2021	4 068 655	\$
2022	4 074 439	\$
2023	4 397 990	\$

**Notes afférentes aux états financiers**
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018**19. RÉSERVES DE REMPLACEMENT ET DE FONCTIONNEMENT - HABITATION (ART.95)**

	(PRÉ 1997) Conventions 300 à 331	(POST 1996) Conventions 332 à 338	2018	2017
<i>Fonds de réserve de remplacement</i>				
Solde au début	283 610	\$ 163 319	\$ 446 929	\$ 461 669
Ajustement de fin de convention	(130 457)		(130 457)	697
Intérêts de l'exercice	4 314	2 485	6 799	9 155
	157 467	165 804	323 271	471 521
Retraits pour l'exercice	(1 134)	(14 072)	(15 206)	(74 412)
Affectation de l'exercice	22 170	19 753	41 923	49 820
Solde de fin	178 503	171 485	349 988	446 929
<i>Fonds de réserve de fonctionnement</i>				
Solde au début	-	104 538	104 538	85 704
Ajustement relatif à la réserve de fonctionnement	-	6 723	6 723	16 718
Intérêts de l'exercice	-	1 725	1 725	2 116
Solde de fin		112 986	112 986	104 538
	178 503	\$ 284 471	\$ 462 974	\$ 551 467

20. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		
	Solde au 1er avril 2017	Acquisitions	Dispositions
			Solde au 31 mars 2018
Terrains	1 523 501	\$ -	\$ -
Infrastructures	29 592 986	206 050	-
Bâtisses	10 994 995	372 879	-
Bâtisse en construction	-	2 245 771	-
Matériel roulant	844 793	108 459	-
Outilage, équipement et ameublement	1 791 383	80 870	-
Équipement informatique	1 351 695	99 939	-
	46 099 353	\$ 3 113 968	\$ -
			\$ 49 213 321

Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

20. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Amortissement cumulé			Solde au 31 mars 2018
	Solde au 1er avril 2017	Amortissement	Dispositions	
Terrains	-	\$ -	\$ -	\$ -
Infrastructures	4 678 411	751 316	-	5 429 727
Bâtisses	2 612 088	308 731	-	2 920 819
Matériel roulant	291 690	60 465	-	352 155
Outilage, équipement et ameublement	1 265 067	163 551	-	1 428 618
Équipement informatique	1 082 528	145 844	-	1 228 372
	9 929 784	1 429 907	-	11 359 691
Valeur comptable nette	36 169 569	\$	\$	\$ 37 853 630

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES - HABITATION (ART. 95)

	Coût			Solde au 31 mars 2018
	Solde au 1er avril 2017	Acquisitions	Dispositions	
Terrains et bâtisses (pré-1997)	3 175 137	\$ -	\$ 1 845 028	\$ 1 330 109
Terrains et bâtisses (post-1996)	1 501 344	188 480	-	1 689 824
	4 676 481	188 480	1 845 028	3 019 933

	Amortissement cumulé			Solde au 31 mars 2018
	Solde au 1er avril 2017	Amortissement	Dispositions	
Terrains et bâtisses (pré-1997)	2 828 728	183 003	1 845 028	1 166 703
Terrains et bâtisses (post-1996)	499 169	70 223	-	569 392
	3 327 897	253 226	\$ 1 845 028	\$ 1 736 095
Valeur comptable nette	1 348 584	\$		\$ 1 283 838

Au cours de l'exercice, huit unités (aucune en 2017) ont été acquises, cinquante-sept unités (quatre en 2017) ont été disposées à l'échéance des conventions et une unité (aucune en 2017) a été disposée avant l'échéance de la convention.



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

22. ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT - REGROUPEMENT PETAPAN

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu une entente avec le ministère des Services aux Autochtones du Canada par l'intermédiaire de Regroupement Petapan relativement à des revendications territoriales. Cette entente permet d'obtenir un prêt pour le financement de ses négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable au ministre des Services aux Autochtones du Canada à la date la plus rapprochée, soit à la date de règlement de la revendication ou à l'échéance des billets dus. Toutefois, si à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq (5) ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêts. Ce montant sera prélevé lors du règlement final des négociations avec les différents gouvernements.

ENGAGEMENTS RELATIFS AUX NÉGOCIATIONS

Au cours de l'année 1995, le Conseil Atikamekw Montagnais (CAM) a été dissout. Cette dissolution a eu pour conséquence de distribuer à chaque communauté une partie des obligations contractées par cet organisme auprès du ministère des Services aux Autochtones du Canada. Ce montant sera prélevé lors du règlement final des négociations avec les différents gouvernements.

	Solde au 31 mars 2017	Variation de l'exercice	Solde au 31 mars 2018
Regroupement Petapan	13 928 425 \$	875 677 \$	14 804 102 \$
Engagements relatifs au CAM	6 154 429	-	6 154 429
	20 082 854 \$	875 677 \$	20 958 531 \$

AUTRES ENGAGEMENTS

De plus, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est engagé envers les ententes suivantes:

Collecte des ordures et des matières recyclable - Contrat échéant en 2021	158 206 \$
Contrat pour le transport scolaire - Contrat échéant en 2021	441 256 \$
Contrat pour déneigement des rues - Contrat échéant en 2019	94 000 \$
Contribution Société d'histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh	395 000 \$
Contribution 2018-2019 Groupe PEK	200 000 \$
Contribution 2018-2019 Coopérative de solidarité Nimilupan Nitshinatsh	238 000 \$

23. PASSIFS ÉVENTUELS

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a une cause en suspend. À la date des états financiers, les procureurs du Conseil ne peuvent évaluer avec certitude le montant en cause et les résultats possibles du règlement. Si le Conseil devait être tenu d'assumer des frais relatifs à cette cause, les montants seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les sommes seront payables.

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

24. CAUTIONNEMENTS

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a différents engagements concernant les programmes d'habitation excluant les dettes du programme logements communautaires (article 95) énumérées à la note 17. Au 31 mars 2018, le total de ces engagements est de 18 746 249 \$. Ces emprunts sont garantis par des garanties ministérielles émises par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également la marge de crédit de Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C. pour permettre les liquidités nécessaires à la réalisation de projets. Le montant autorisé de la marge de crédit est de 2 500 000 \$ et est renouvelable en septembre 2018. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2018 est nul. De plus, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également des lettres de garantie commerciales de Développement Piekuakami Ilnuatsh S.E.C. à même le cautionnement de la marge de crédit de 2 500 000 \$. Le montant autorisé des lettres de crédit est de 222 177 \$ et sont renouvelables en juillet et septembre 2018. Le solde des lettres de garantie commerciales au 31 mars 2018 est nul.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également pour un montant maximal de 2 500 000 \$, un emprunt contracté par la Société en commandite Minashtuk pour permettre le remboursement d'un emprunt auprès d'Hydro-Québec. Au 31 mars 2018, cet emprunt totalise 10 527 699 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pourrait devoir payer en cas de défaut de la Société en commandite. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'avis que ce cautionnement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, et par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan cautionne également pour un montant maximal de 175 000 \$, la marge de crédit de Développement PEK pour permettre les liquidités nécessaires à la réalisation de projets. Le montant autorisé de la marge de crédit est de 350 000 \$ et est renouvelable en novembre 2018. Le solde de la marge de crédit au 31 mars 2018 est de 10 000 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan pourrait devoir payer en cas de défaut de l'Organisme. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est d'avis que ce cautionnement n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, et par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

25. OBLIGATIONS RELATIVES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 ^{7/8} % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 31 décembre 2016. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

26. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

Certaines sections des états financiers combinés ne sont pas présentées sous forme comparative puisque cela ne contribuerait pas à une meilleure compréhension des états financiers.

27. RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Les résultats budgétés non audités sont fournis aux fins de comparaison, ils proviennent du budget annuel approuvée par Katakuhimatsheta (Conseil des élus).



Notes afférentes aux états financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	2018	2017
	Budget	Réel
28. REVENUS DE TRANSFERTS		
Transferts des gouvernements fédéraux - destinés au fonctionnement		
Ministère des Services aux Autochtones Canada	28 710 555 \$	29 191 024 \$
Ministère Santé Canada	4 129 854	4 134 119
Conseil en Éducation des Premières Nations (C.E.P.N.)	2 324 985	2 328 749
Ministère de la sécurité publique et de la protection civile du Canada	977 240	977 240
Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	565 381	561 278
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	184 145	184 145
Comm. Santé Serv. Sociaux Premières Nations (C.S.S.S.P.N.Q.L)	195 592	195 592
Patrimoine Canadien	295 601	295 601
	37 383 353 \$	37 867 748 \$
	40 433 424 \$	
Transferts des gouvernements provinciaux - destinés au fonctionnement		
Gouvernement du Québec	217 026 \$	222 418 \$
Ministère de la sécurité publique du Québec	842 222	842 222
Sécrétariat aux affaires autochtones (SAA)	489 301	494 301
Hydro-Québec	124 384	124 384
Comm. dévelop. ress. humaine Prem. Nations du Québec (C.D.R.H.P.N.Q.)	935 866	935 866
	2 608 799 \$	2 619 191 \$
	2 339 996 \$	
29. DÉPENSES PAR OBJET		
	2018	2017
Salaires, traitements et avantages sociaux	22 404 993 \$	21 523 925 \$
Biens et services	29 286 973	28 303 871
Intérêts	2 135 168	1 689 014
Amortissement	1 429 907	1 390 994
	55 257 041 \$	52 907 804 \$



PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018

30. INFORMATION SECTORIELLE - FONDS DES PROGRAMMES

	Budget	2018	Réel	2017
				Réel
REVENUS				
Transfert des gouvernements fédéraux (note 28)	37 383 353 \$		37 867 748 \$	40 433 424 \$
Transfert des gouvernements provinciaux (note 28)	2 608 799		2 619 191	2 339 996
Contributions locales	1 529 015		1 706 601	1 627 752
Autres revenus	15 469 593		16 163 211	15 479 344
	56 990 760		58 356 751	59 880 516
DÉPENSES		Salaires et av. sociaux	Dépenses de fonctionnement	Total des dépenses
Katakuhimatsheta (Conseil des élus)	875 733	143 438	731 826	875 264
Direction générale	521 251	398 083	347 780	745 863
Coordination du développement de l'autonomie gouvernementale	1 728 973	1 077 709	571 059	1 648 768
Économie, emploi et partenariats stratégiques	5 954 154	706 977	5 153 530	5 860 507
Patrimoine et culture	1 118 876	476 158	476 083	952 241
Droits et protection du territoire	2 114 588	1 379 140	550 058	1 929 198
Développement des relations humaines et administration	2 235 282	1 637 938	531 192	2 169 130
Santé et mieux-être collectif	13 046 335	6 049 692	6 934 888	12 984 580
Éducation et main-d'œuvre	14 395 103	6 426 993	7 461 273	13 888 266
Infrastructures et services publics	7 525 724	4 076 543	3 618 114	7 694 657
Immobilisations	2 156 453	32 322	2 124 131	2 156 453
Amortissement	-	-	1 429 907	1 429 907
Fonds autonomes	2 807 188	-	2 922 207	2 859 055
	54 479 660	22 404 993	32 852 048	55 257 041
Excédent de l'exercice avant autres produits	2 511 100			52 907 804
Autres produits				
Quote-part non distribuée des bénéfices (pertes) nets tirés d'entreprises commerciales et partenariats commerciaux			5 003 397	5 502 542
Excédent de l'exercice	2 511 100		8 103 107	12 475 254
Affectations				
Investissement en immobilisations	(3 113 968)		(3 113 968)	(3 459 045)
Accumulation réserve de remplacement de véhicules	(68 645)		(68 645)	(67 448)
Appropriation des surplus accumulés	259 957		259 957	277 058
Contribution des Fonds autonomes	2 150 205		2 150 205	1 004 688
Transferts des Fonds autonomes	(2 150 205)		(2 150 205)	(1 004 688)
Amortissement des immobilisations corporelles	-		1 373 855	1 291 690
	(2 922 656)		(1 548 801)	(1 957 745)
Excédent (déficit) de financement de l'exercice	(411 556) \$		6 554 306 \$	10 517 509 \$